

Quoi de 9 été : Actus BO, dans l'Éducation et la Fonction Publique

ADMINISTRATIF

FORMATEUR

AED - AESH

ACEN

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION

RÉFORMES - JURIDIQUE



L'essentiel des BO de l'été - GIPA 2022 : suis-je concerné ? - Tout sur la hausse du point d'indice et quelle rentrée sociale 2022 ? - les nouvelles grilles de la catégorie B, le oui de l'UNSA - CPE PLPA PCEA Organisation et évaluation de l'année de stage - Persdir devenir Tuteur -

GIPA 2022 : suis-je concerné ?

L'UNSA Fonction Publique a demandé et obtenu que l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) soit reconduite pour l'année 2022. **Le décret et l'arrêté ont été publiés le 2 août 2022.**

L'UNSA Fonction Publique met à disposition des agents une calculette permettant de vérifier s'ils peuvent en bénéficier.

La GIPA au titre de 2022 résulte d'une com-pa-rai-son entre l'évolution du trai-te-ment indi-ciaire brut et de l'indice des prix à la consom-ma-tion, sur la période de réfé-rence du 31 décem-bre 2017 au 31 décem-bre 2021.

- Si votre traitement indiciaire brut a évolué moins vite que l'inflation, une indemnité correspondant à la « perte de pouvoir d'achat » vous est due !
- Le taux d'inflation retenu est de 4,36% pour les quatre dernières années, taux bien supérieur à l'évolution de la valeur du point d'indice, resté gelé dans cette période.



[Accéder à la calculatrice GIPA de l'UNSA Fonction Publique](#)

Tout sur la hausse du point d'indice et quelle rentrée sociale 2022.

Dans ce dix-septième podcast de l'UNSA Fonction Publique, nous abordons l'actualité des agents de la fonction publique avec Luc Farré, secrétaire général de l'UNSA-FP.

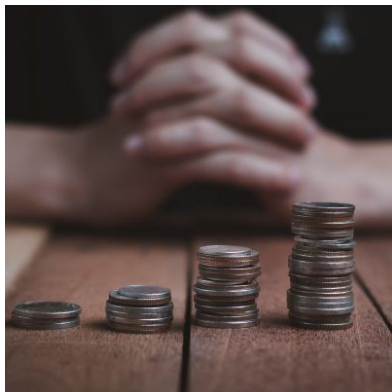
Nous répondons à toutes vos questions sur la hausse du point d'indice qui vient d'être actée par le gouvernement, ainsi que la rentrée sociale 2022.



[Voir le Podcast](#)

CSFPE : les nouvelles grilles de la catégorie B, le oui de l'UNSA

Les nouvelles grilles de catégorie B ont été étudiées lors du CSFPE du 12 juillet. L'UNSA estime qu'elles constituent une mesure d'urgence et les a donc actées par un vote positif.



une nouvelle conférence salariale avant la fin 2022.

[Lire l'article complet sur le site de l'UNSA Fonction Publique](#)